

**Rôle de la séance publique du 14/04/2026 à 09h15****Présidente** : Madame BUFFET**Assesseures** : Madame MONTES-DEROUET et Madame ROSEMBERG**Greffier** : Madame LE REOUR**RAPPORTEUR PUBLIC : M. LE BRUN****01) N° 2401243 RAPPORTEURE : Mme ROSEMBERG**

Demandeur	SARL BIENVENU ARCHITECTES ASSOCIES	AEDES JURIS
Défendeur	COMMUNE DE TROUVILLE SUR MER	CABINET PHELIP

Requête de la SARL Bienvenu Architectes associés contre le jugement n° 2200818 du 23 février 2024 par lequel le tribunal administratif de Caen a rejeté sa demande tendant à condamner la commune de Trouville-sur-Mer à lui verser la somme de 181 521,10 euros, assortie des intérêts au taux légal, en réparation des préjudices subis du fait de l'illégalité d'un permis de construire délivré par le maire de la commune à la société Partelios Résidence.

**02) N° 2401742 RAPPORTEURE : Mme ROSEMBERG**

Demandeur	SARL BILLAUD PIECES & AUTOS	CAZIN MARCEAU AVOCATS ASSOCIES
Défendeur	COMMUNE DE TALMONT-SAINT-HILAIRE	SELARL MRV

Requête de la société Billaud Pièces et Autos contre le jugement n° 2010759 du 16 avril 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à condamner la commune de Talmont-Saint-Hilaire à lui verser la somme de 193 420 euros, assortie des intérêts au taux légal majoré de cinq points et de la capitalisation des intérêts.

**03) N° 2402020 RAPPORTEURE : Mme ROSEMBERG**

Demandeur	HYDRO NORMANDIE	AARPI ANDOTTE AVOCATS
Défendeur	MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DES NEGOCIATIONS INTERNATIONALES	

Requête de la société Hydro Normandie contre le jugement n° 2202100 du 2 mai 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 26 août 2022 par lequel le préfet du Calvados a limité ou interdit provisoirement des usages de l'eau dans le département du Calvados, en ce qu'il interdit le lavage des véhicules sur l'ensemble du territoire du département du Calvados et prononce la fermeture des stations de lavage.

**RAPPORTEUR PUBLIC : M. LE BRUN**

---

**04) N° 2402023                      RAPPORTEURE : Mme ROSEMBERG**

---

Demandeur	HYDRO NORMANDIE	AARPI ANDOTTE AVOCATS
Défendeur	MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DES NEGOCIATIONS INTERNATIONALES	

Requête de la société Hydro Normandie contre le jugement n° 2300731 du 2 mai 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à condamner l'Etat à lui verser la somme de 87 959 euros assortie des intérêts au taux légal et de leur capitalisation, en réparation de ses préjudices financier, moral et d'image subis à la suite des arrêtés relatifs à des restrictions des usages de l'eau pris successivement par le préfet du Calvados sur la période de juillet à octobre 2022.

---

**05) N° 2500132                      RAPPORTEURE : Mme ROSEMBERG**

---

Demandeur	Mme P Annacille	CABINET POLLONO
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

Requête de Mme Annacille P contre le jugement n° 2315589 du 7 mai 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 13 septembre 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours dirigé contre la décision de l'autorité consulaire française en Haïti du 22 mars 2023 lui refusant la délivrance d'un visa d'entrée et de long séjour en France en qualité d'ascendante à charge de ressortissant français.

---

**06) N° 2500622                      RAPPORTEURE : Mme ROSEMBERG**

---

Demandeur	M. B Abdourahmane Mme B ASTOU	SCP SEGUIN ET KONRAT SCP SEGUIN ET KONRAT
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

Requête de M. Abdourahmane B et Mme Astou B contre le jugement n°s 2316681; 2317171 du 7 janvier 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté leur demande tendant à l'annulation de la décision implicite née le 7 septembre 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours dirigé contre les décisions du 9 juin 2023 de l'autorité consulaire française à Dakar ( Sénégal) refusant aux enfants Aby Ndoye B , Mbaye Babacar Ndoye B , Pape Moussa B , Oumy Ciss B et Ndeye Mareme Sylla B la délivrance de visas d'entrée et de long séjour en France demandés au titre de la réunification familiale.

---

**07) N° 2502183                      RAPPORTEURE : Mme ROSEMBERG**

---

Demandeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
Défendeur	M. K Lévon	CABINET BERAHYA-LAZARUS

Recours du ministre de l'intérieur contre le jugement n° 2202552 du 18 juin 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a, à la demande de M. Levon K , annulé sa décision du 10 février 2022 par laquelle il a maintenu l'ajournement à quatre ans de la demande de naturalisation de M. K .

**Rôle de la séance publique du 14/04/2026 à 10h30****Présidente** : Madame BUFFET**Assesseurs** : Madame MONTES-DEROUET et Monsieur DIAS**Greffier** : Madame LE REOUR**RAPPORTEUR PUBLIC : M. LE BRUN****01) N° 2302597 RAPPORTEUR : M. DIAS**

Demandeur	M. I Laurent	SARL ANTIGONE
Défendeur	M. et Mme S Patrick	CABINET RACINE (NANTES)
Autres parties	COMMUNE DE GUERANDE	CABINET LEXCAP RENNES

Requête de M. Laurent I contre le jugement n°s 2013076-2013077-2109980 du 23 juin 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a, d'une part, sur la demande de M. et Mme Patrick et Telma S, annulé la décision implicite par laquelle le Maire de la commune de Guérande a refusé de retirer les arrêtés du 26 mars 2019 et du 27 avril 2021, d'annuler la décision de non-opposition à déclaration préalable du 27 avril 2021, d'enjoindre au Maire de la commune de retirer les arrêtés des 26 mars 2019 et du 8 avril 2021 dans un délai de deux mois suivant la notification du jugement et de condamner la commune de Guérande à verser à Monsieur et Madame S une somme de 1.500,00 euros au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative

**02) N° 2401393 RAPPORTEUR : M. DIAS**

Demandeur	SCI G'EMM	SOCIETE D'AVOCATS SEHILI - FRANCESCHINI
Défendeur	COMMUNE DE BRETONCELLES	CABINET LABEY BOSQUET
	SOCIÉTÉ TOTEM FRANCE	FRECHE & ASSOCIES

Requête de la Société G'EMM contre le jugement n° 2202617 du 15 mars 2024 par lequel le tribunal administratif de Caen a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 10 juin 2022 par lequel le maire de bretoncelles n'a pas fait opposition à la déclaration préalable déposée par la société Totem France en vue de la réalisation d'une antenne relais.

03) N° 2502228

RAPPORTEUR : M. DIAS

---

Demandeur	M. S Lionel COSTOUR POUMON VERT EN FINISTERE GROUPE NATIONAL DE SURVEILLANCE DES ARBRES	Me DE LOMBARDON Me DE LOMBARDON Me DE LOMBARDON
Défendeur	MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DES NEGOCIATIONS INTERNATIONALES SAS CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE LE FOLGOËT	ELFASSI PAUL

Requête de M. Lionel S et autres contre le jugement n° 2406907 - 2406908 du 20 juin 2025 par lequel le tribunal administratif de Rennes a rejeté leur demande tendant à l'annulation l'arrêté du 17 septembre 2024 par lequel le préfet du Finistère a accordé à la SASU Centrale photovoltaïque de Le Folgoët un permis de construire N° PC 029 055 22 00013 et N° PC 029 055 22 00014 pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque au lieudit Le Restou sur le territoire de la commune de Le Folgoët.

**Rôle de la séance publique du 14/04/2026 à 11h30****Présidente** : Madame BUFFET**Assesseurs** : Madame MONTES-DEROUET et Monsieur DIAS**Greffier** : Madame LE REOUR**RAPPORTEUR PUBLIC : M. LE BRUN**

---

**01) N° 2401517** **RAPPORTEURE : Mme MONTES-DEROUET**

---

Demandeur Mme M Christine

SELARL ANTARIUS  
AVOCATS

Défendeur COMMUNE DE BECON LES GRANITS

JEAN-PHILIPPE MESCHIN

Requête de Mme Christine M contre le jugement n° 2005068 du 28 mars 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la délibération du 5 décembre 2019 par laquelle le conseil municipal de Bécon-les-Granits a approuvé la modification n°2 du plan local d'urbanisme, ainsi que la décision de rejet de son recours gracieux du 19 février 2020.

---

**02) N° 2401521** **RAPPORTEURE : Mme MONTES-DEROUET**

---

Demandeur Mme M Christine

SELARL ANTARIUS  
AVOCATS

Défendeur COMMUNE DE BECON LES GRANITS

JEAN-PHILIPPE MESCHIN

Requête de Mme Christine M contre le jugement n° 2012143 du 28 mars 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la délibération du 1er octobre 2020 par laquelle le conseil municipal de Bécon-les-Granits a approuvé la révision du plan local d'urbanisme.

